

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet IT SERVICES SUPPLY CHAIN PROJECT	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47060-136911/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 47060-136911	Date 2013-01-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-615-25342	
File No. - N° de dossier 615el.47060-136911	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-19	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ghaddab Nabil	Buyer Id - Id de l'acheteur 615el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5419 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification à l'invitation vise à répondre à des questions posées par des soumissionnaires et à modifier l'invitation.

QUESTION 2

À l'exigence O2, on indique que " Le soumissionnaire doit avoir démontré une expérience contractuelle de fourniture dans toutes les catégories de ressources suivantes, pendant le nombre minimal requis de jours facturables par catégorie, dans la même période de 36 mois au cours des cinq dernières années. Les services doivent avoir été fournis dans le cadre de cinq contrats, tout au plus. "

L'État pourrait-il préciser si la période de jours facturables peut-être de " 36 mois " ou moins? Par exemple, le soumissionnaire peut-il démontrer son expérience pendant le nombre requis de jours facturables (tous au cours des cinq dernières années) dans une période de moins de 36 mois consécutifs?

RÉPONSE 2 –

Le nombre requis de jours facturables doit être démontré durant une période totale de 36 mois et ceci au cours des cinq dernières années.

La DP a été modifiée afin de supprimer le mot "consécutif" de l'appendice A de la pièce jointe B comme suit:

MODIFICATION # 02 de la DP:

1. À l'appendice A de la pièce jointe B de la DP

SUPPRIMER:

Période de facturation (36 mois consécutifs); et

INSÉRER:

Période de facturation(une période totale de 36 mois).

QUESTION 3

Dans le tableau de notation présenté à l'exigence C1, on accorde le nombre maximal de points par catégorie pour une augmentation de 100 % au nombre minimal de jours facturables requis à l'exigence O2. Dans certains cas, le nombre de jours facturables exigé dans une seule catégorie pourrait être supérieur à 10 000 jours au cours des cinq dernières années. Comme il faut avoir accompli une quantité énorme de travail pour répondre à cette exigence, l'État pourrait-il envisager la possibilité de modifier l'exigence O1 de manière à accepter les jours facturables de travail effectué " au cours des sept dernières années " ?

RÉPONSE 3 – Canada a examiné la question et la DP a été modifié comme suit:

MODIFICATION # 03 de la DP:

1. Au O1 de tous les volets de la pièce jointe B - Critères d'évaluation des soumissions

SUPPRIMER:

Chacun de ces contrats doit avoir eu une valeur contractuelle minimale de 1 M\$ et avoir été octroyé au cours des cinq dernières années.

INSÉRER:

Chacun de ces contrats doit avoir eu une valeur contractuelle minimale de 1 M\$ et avoir été octroyé au cours des sept dernières années.

QUESTION 4

Afin de faciliter la saisie des données, veuillez fournir une version Word de la modification susmentionnée le plus tôt possible.

RÉPONSE 4 – Tel qu'indiqué dans l'avis de projets de marchés, La DP est disponible uniquement en format PDF.

QUESTION 5

L'exigence sera-t-elle également appliquée dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones?

RÉPONSE 5 - Non

QUESTION 6

À l'exigence obligatoire O1, on indique : " Le soumissionnaire doit s'être vu octroyer au moins cinq contrats de services professionnels en informatique, dont trois pour un client gouvernemental. Chacun de ces contrats doit avoir eu une valeur contractuelle minimale de 1 M\$ et avoir été octroyé au cours des cinq dernières années. "

Si une entreprise s'est vu accorder un contrat s'échelonnant du 1er janvier 2006 au 1er décembre 2011, et que la facture de ce projet couvre la période de janvier 2008 au 1er décembre 2011 et s'élève à plus de 2 M\$, est-ce que cette référence de projet serait acceptée?

RÉPONSE 6 – Canada ne fournira pas une réponse à un ensemble hypothétique de faits. l'évaluation des soumissions aura lieu après la clôture des soumissions. S'il vous plaît reformuler votre question en indiquant quelle partie de l'obligation n'est pas claire.

QUESTION 7

7.1 Nous vous prions de permettre aux fournisseurs de considérer les SPICT comme un seul contrat, ou

7.2 sinon d'augmenter le nombre maximal de contrats ou de supprimer entièrement cette exigence de manière à assurer une plus grande concurrence.

RÉPONSE 7 –

7.1 Non, le véhicule SPICT ne sera pas considéré comme un contrat.

7.2 Canada a examiné la question et la DP demeure inchangée.

QUESTION 8

Nous demandons respectueusement que la sollicitation ci-dessus est prolongé de deux semaines.

RÉPONSE 8 – La nouvelle date de clôture de cet appel d'offres est le 18 Février 2013 à 14:00.

MODIFICATION # 04 de la DP:

1. A la date de clôture des soumissions à la page de couverture.

SUPPRIMER:

at - à 02:00 PM; on - le 2013-02-11; and

INSÉRER:

at - à 02:00 PM; on - le 2013-02-19.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES